



SICTAM – CFE-CGC

ALAS de GRENOBLE

Depuis 2016, les élus CFE-CGC ont œuvré pour mettre en place les chèques vacances à Grenoble et en faire bénéficier le grand nombre de salariés qui ne profitaient pas des prestations de l'ALAS. Cet objectif a été atteint et, en 2019, les élus de l'ALAS ont voté une politique commune pour les 4 années à venir : ils ont ainsi pérennisé les chèques vacances pour toute la durée de la mandature. En 2021, le nombre de demandes de chèques vacances à doubler à l'ALAS de Grenoble.

Force est de constater que la crise sanitaire a cloué les salariés chez eux en 2020. Les élus CFE-CGC travaillent aujourd'hui pour adapter les prestations de l'ALAS à cette réalité et aux prestations adaptées. Notamment, ils demandent un doublement de l'enveloppe financière allouée pour les chèques en 2021.

En effet, CFE-CGC souhaite conserver le niveau de participation accordé aux bénéficiaires dans le contexte d'augmentation importante du nombre de demandes. Par ailleurs, l'évolution votée en 2021 porte la participation maximale à 250 euros pour les petits CS (contre une participation actuelle comprise entre 50 et 120 euros), ce qui est irréalisable dans le cadre de l'enveloppe budgétaire actuelle.

La CFE-CGC demande un réajustement de budget pour atteindre ce montant.

La crise sanitaire aura des répercussions sur les années à venir et tous les salariés CEA n'ont pas la chance d'avoir leur conjoint salarié du CEA. Certains conjoints perdront leur emploi, ce qui aura un impact sur le coefficient social des salariés et donc un accroissement du budget pour les prestations soumises au calcul du CS. Il est donc important de conserver du budget pour ne pas dégrader ces prestations dans les années à venir.

La CFE-CGC de Grenoble travaille pour que les prestations ouvertes au plus grand nombre soient mises en avant en 2021 et 2022.